



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2017-105

**LOGEMENT DE FONCTION
D'INSTITUTEUR DE L'ECOLE
MATERNELLE ARISTE BOLON**

**DESAFFECTATION ET
DECLASSEMENT**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 28 août 2017 et affichée le
29 août 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 21 SEPT 2017.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi cinq
septembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à
la Mairie, après convocation légale sous la présidence de
M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint au
Maire.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint,
Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed
Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhour 7^{ème} adjointe,
Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Armand
Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint,
M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia
Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue,
M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine
Mounien, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca
Tiburce, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli,
M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel
Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador,
M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe
(par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), M. Jean-
Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean Paul
Babef), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Sonia Bitaut),
M. Wilfrid Cerveaux (par Mme Annick Le Toullec
8^{ème} adjointe), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar),
Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Danila Bègue),
Mme Mikaëla Latra (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Armand Mouniata
10^{ème} adjoint à 17h14.

Départ (s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau
Maire (18h19-18h25), M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint à
19h37.

Absent (s): Mme Sabine Le Toullec, M. Patrice Payet.

.....
.....

**LOGEMENT DE FONCTION D'INSTITUTEUR DE L'ECOLE MATERNELLE
ARISTE BOLON**

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la demande de la Commune de Le Port du 05 mars 2015,

Vu l'arrêté de l'académie de La Réunion, n°01-2015/DAISU portant autorisation de désaffectation du logement de fonction de l'école maternelle Ariste Bolon,

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux – Environnement » du jeudi 24 août 2017,

Vu le rapport présenté en séance du 5 septembre 2017 portant sur la désaffectation et le déclassement du logement de fonction d'instituteur de l'école maternelle Ariste Bolon,

Considérant que le bâtiment accueillera la maison de projet du Programme National de Renouveau Urbain (PNRU) des quartiers Ariste Bolon et SIDR Haute,

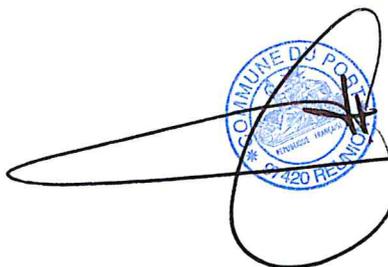
Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la désaffectation et le déclassement du logement de fonction situé en dehors de l'enceinte scolaire Ariste Bolon,

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout autre adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

 **Olivier HOARAU**